

November 1999

# Les spiritains dans les Forces Françaises Libres (1940-1943)

Xavier Boniface

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

---

### Recommended Citation

Boniface, X. (2019). Les spiritains dans les Forces Françaises Libres (1940-1943). *Mémoire Spiritaine*, 10 (10). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine/vol10/iss10/10>

This Chroniques et commentaires is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Mémoire Spiritaine by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.

### **Les Spiritains dans les Forces Françaises Libres (1940-1943)**

*Xavier Boniface \**

Le 18 juin 1940, de Gaulle, évoquant les raisons d'espérer malgré le désastre, rappelle que « la France n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle ». De fait, en 1943, les deux tiers des 50 000 soldats des Forces Françaises Libres (F.F.L.) sont des indigènes, venus surtout du Cameroun et d'Afrique Équatoriale Française (A.É.F.), encadrés par quelques officiers d'active ou de réserve et des colons. Le mouvement gaulliste compte aussi des missionnaires, dont une douzaine de Pères du Saint-Esprit présents en Afrique lors de la défaite de 1940. Leur ralliement à la France libre résulte d'itinéraires et de choix personnels, mais aussi des circonstances de la guerre. Dans tous les cas, il présente une double dimension, religieuse et patriotique. Les spiritains prennent part comme officiers ou aumôniers à toutes les opérations militaires des troupes gaullistes jusqu'à la Libération. Comment ont-ils alors associé leur vocation de missionnaire à leur patriotisme au sein des F.F.L., de leur création en 1940 à l'intégration dans la France Combattante en 1943 ? Le ralliement à de Gaulle, les services rendus et les

---

\* Xavier Boniface est maître de conférence à l'université du Littoral-Côte d'Opale, à Boulogne-sur-Mer. Auteur de *La Somme à la Belle Époque* (éditions Encreage, 1994), il a soutenu une thèse (bientôt éditée) sur *L'aumônerie militaire française 1914-1962*.

campagnes en Afrique et au Moyen-Orient de ces spiritains témoignent de leur fidélité à l'Église et à la France <sup>1</sup>.

### Le ralliement des spiritains à la France libre. Les raisons d'un choix

Il faut plusieurs semaines pour que l'appel du 18 juin soit connu au cœur de l'Afrique. Les premiers ralliements de spiritains à la France libre datent de l'été 1940, lorsque le mouvement gaulliste commence à s'implanter sur le continent noir. Au lendemain de la défaite, le patriotisme apparaît comme la principale motivation de ces missionnaires <sup>2</sup>. Les PP. Jules Pouille et Émile Dehon, à peine démobilisés au Cameroun en juillet 1940, gagnent le Nigeria voisin et se joignent à une colonie anglaise, où ils retrouvent nombre de Français. Le P. Pouille, natif des Flandres, avait été réfugié pendant la Première Guerre mondiale et il refuse que sa province soit « de nouveau meurtrie par l'envahisseur <sup>3</sup> ». Peut-être, comme d'autres colons et missionnaires, veut-il aussi « empêcher le Cameroun français de revenir sous la domination allemande », puisque cette colonie avait appartenu à l'Empire wilhelminien jusqu'en 1916 <sup>4</sup>. En revanche, ces religieux, gaullistes de la première heure, ne se considèrent pas en croisade contre le nazisme, ni contre le lointain régime de Vichy.

D'autres spiritains profitent des circonstances géopolitiques, c'est-à-dire du ralliement de l'A.É.F.-Cameroun à la France libre, pour rejoindre le mouvement gaulliste. Au patriotisme s'ajoute la préoccupation d'accompagner les indigènes recrutés dans l'armée nouvelle. Le P. Jean Hirlemann, mobilisé en 1939 au Tchad, reste dans son régiment quand celui-ci se trouve intégré en août 1940 au sein des F.F.L. Quand celles-ci demandent des aumôniers pour les bataillons de coloniaux au début de l'année 1941, le P. Jean-

1. L'auteur tient à remercier, pour leur aide précieuse, leurs conseils éclairés et leur accueil chaleureux, les PP. Coulon et Carrard.

2. Sur les motivations des résistants chrétiens, à titre de comparaison, B. COMTE, *L'honneur et la conscience. Catholiques français en résistance 1940-1944*, Paris, les éditions de l'Atelier, 1998, p. 106 ss.

3. R.P. GALOPEAU, «Le R.P. Jules Pouille», *Cameroun catholique*, juin 1943.

4. Arch. CSSp, dossier de Fraguier, FG 15, «Note personnelle», manuscrite, sans date (sera désormais citée comme «Note de Fraguier»). Le Cameroun est un territoire sous mandat français de la *Société des Nations* qui ne fait pas partie de l'A.É.F. Il ne possède pas de troupes armées, seulement des forces de police.

Baptiste Houchet, missionnaire au Moyen-Congo, se porte volontaire <sup>5</sup>. En revanche, Le P. André Michel est désigné par son évêque pour accompagner l'unité de marche levée en Oubangui-Chari.

Des spiritains gagnent enfin sur ordre la France Libre en 1942 et 1943. Pour eux, ce n'est donc pas un choix délibéré. Les bataillons constitués en Afrique nécessitent un encadrement métropolitain conséquent, et il est fait appel aux colons et missionnaires civils, mobilisés comme réservistes. Mgr Paul Biéchy, vicaire apostolique de Brazzaville, se plaint, en octobre 1942, que « des plans de mobilisation [soient] en cours. On prélèvera un ou deux [pères] sur chaque vicariat <sup>6</sup> », entraînant des vides dans les missions. Les PP. Joseph Kiener, Pierre Lamour et Pierre George se trouvent dans ce cas de figure.

Le droit canon interdit aux prêtres toute fonction risquant de leur faire verser le sang de leur prochain, et notamment le métier des armes. Néanmoins, le Saint-Siège admet que les clercs doivent se soumettre aux lois en vigueur dans leur pays : ils sont dispensés de l'interdit de porter les armes en cas de mobilisation générale, à condition de ne pas se porter volontaires. Or à leurs débuts, les Forces Françaises Libres recrutent des soldats métropolitains sur la base du volontariat. Les missionnaires hésitent à rejoindre le mouvement de leur propre chef, sauf s'ils peuvent servir comme aumôniers. Souvent, d'ailleurs, ce sont les événements plutôt qu'un choix réfléchi qui les ont amenés chez de Gaulle. Leur ralliement n'intervient bien souvent qu'après la constitution de l'Afrique Française Libre. Fidèles à leur vœu d'obéissance, ils sollicitent auparavant l'accord de leurs supérieurs ecclésiastiques. Avant de gagner le Nigeria, le P. Pouille informe de ses intentions le vicaire apostolique du Cameroun. Le P. Houchet « supplie Mgr Biéchy » de le laisser partir « avec une unité combattante », et il ne quitte sa mission qu'avec l'accord de l'évêque <sup>7</sup>. Les débuts de la France Libre donnent lieu à quelques flottements en la matière, car les autorités religieuses ignorent de Gaulle. Quand, au lendemain du ralliement du Cameroun, le P. Dehon veut célébrer la messe dans une mission de Douala, un séminariste intrigué s'enquiert discrètement de la situation canonique du spiritain

---

5. P. Jean-Baptiste Houchet : NB : *BPF*, n° 39, juillet 1948, p. 111 ss.

6. Arch. CSSp, dossier VIII 278/B, correspondance de Brazzaville, lettre de Mgr Biéchy à Mgr Le Hunsec, 14 octobre 1942.

7. Colonel BERNARD, «Le P. Houchet, l'aumônier divisionnaire de la 2<sup>e</sup> DB», *Caravane*, juin 1950.

auprès du responsable de l'établissement. L'affaire monte jusqu'à Mgr René Graffin, qui autorise la célébration, mais rappelle au P. Dehon « quelques articles oubliés du droit canon et des règles et constitutions ». Leclerc, qui est intervenu en faveur de ses missionnaires, s'entend rétorquer les mêmes arguments. Il finit toutefois par s'accorder avec l'évêque sur la situation des PP. Pouille et Dehon, officiellement nommés aumôniers militaires <sup>8</sup>.

Coupés de la France et du Saint-Siège, surtout après le ralliement de l'A.É.F.-Cameroun, les religieux s'interrogent d'une manière plus générale sur la légitimité du mouvement du général de Gaulle. Vers le 15 décembre 1940, le P. Lacoïn, un trappiste, aumônier militaire au Congo, et le P. Jean Le Duc, un spiritain de Brazzaville, prient le délégué apostolique à Léopoldville, Mgr Dellapiane, de demander au Saint-Siège s'il approuve le geste de de Gaulle. Le Vatican répond peu après qu'il « ne saurait désapprouver un mouvement qui a pour but la libération de son pays, ce qui est un devoir sacro-saint <sup>9</sup> ».

En mai 1941, lors de leur rencontre à Brazzaville, de Gaulle suggère à Mgr Biéchy une réunion des évêques d'A.É.F. destinée à « mettre au point quelque chose comme un « Concordat » ou « Modus vivendi » pour la France Libre ». Mais le vicaire apostolique de Brazzaville, après en avoir référé à Mgr Dellepiane, juge « opportun d'aller plus lentement ». En attendant, il communique au général, à titre d'information, la convention du Congo belge du 26 mai 1906, encore en vigueur en 1941. Le prélat propose également que chacun de ses confrères fasse des suggestions sur « la réorganisation en vue ». En effet, les questions à traiter abondent : « l'état-civil des Missions, le statut chrétien dans ces pays, l'enseignement [...], la liberté religieuse, des subsides pour les Missions et leurs œuvres <sup>10</sup> ». C'est tout le problème des relations avec les nouvelles autorités des colonies qui se trouve ainsi posé.

Le cadre politico-religieux de l'engagement des spiritains dans la France Libre reste en gestation, mais la légitimité de de Gaulle auprès des responsables catholiques des Missions semble acquise, au moins dans les faits. Les religieux peuvent rallier les Forces Françaises Libres sans encourir l'opprobre de leurs supérieurs.

8. «Note de Fraguier», déjà citée.

9. Cité par J.-B. DUROSELLE, *L'Abîme 1939-1945*, Paris, Imprimerie nationale, 1982 (coll. «Politique étrangère de la France»), p. 333-334 (Édition de poche : Coll. Points Histoire, n° 138, Paris, Seuil, 1990, p. 486).

10. Arch. CSSp, dossier VIII 278/B, Mgr Biéchy à Mgr Le Hunsec, 16 juin 1941.

## Profils de missionnaires-soldats

Douze spiritains au moins ont fait campagne avec les Forces Françaises Libres. Ont-ils un profil particulier ? Mieux qu'une succession de biographies, au demeurant incomplètes, un portrait de groupe montrera qui sont ces religieux en uniforme <sup>11</sup>.

Ces hommes sont dans la force de l'âge, puisque le plus vieux, le P. Raymond Defosse, est né en 1897 ; le plus jeune, le P. Michel, en 1911. Au début du conflit, la moitié des spiritains concernés approche à peine la quarantaine : six pères sont nés entre 1899 et 1902. Un autre quart aborde la trentaine, avec trois religieux nés entre 1909 et 1911. Ils sont néanmoins plus âgés que la moyenne des Français Libres d'origine métropolitaine, qui, à plus de 70 %, ont moins de trente ans <sup>12</sup>. La relative jeunesse des spiritains leur donne la capacité physique de suivre les opérations militaires, et prouve qu'ils ont de la maturité et de l'expérience dans leur sacerdoce, ainsi qu'une bonne connaissance de l'Afrique.

Les origines géographiques des missionnaires, avant leur entrée dans la congrégation, témoignent d'une réelle diversité, avec dix diocèses différents, tous situés dans la moitié septentrionale de la France. Le grand ouest est représenté par quatre religieux, originaires de Bretagne et du Cotentin. Le grand est, de Nancy à Belfort, compte trois pères, tandis que les autres viennent de Picardie, de Flandres, de Rouen et deux de la région parisienne. Cette géographie recoupe quelques-uns des traits de la carte de la pratique religieuse de la France : la plupart des spiritains étudiés sont originaires de régions fertiles, où le recrutement sacerdotal s'avère traditionnellement abondant.

Les religieux ralliés à la France Libre viennent des différentes colonies d'Afrique équatoriale. Le P. Pierre Lamour était au Gabon, le P. Michel était arrivé en Oubangui en 1938, trois autres servaient au Congo, tandis que plus de la moitié venaient du Cameroun, l'une des missions spiritaines les « plus florissantes du continent africain <sup>13</sup> » avant la guerre. Ce territoire, parmi les

---

11. Prosopographie réalisée à partir des dossiers individuels des spiritains contenus aux Arch. CSSP et, pour les PP. Hirlmann et Dehon, aux archives de l'Ordre de la Libération.

12. Chef de Bataillon J.-N. VINCENT, *Les Forces françaises dans la lutte contre l'Axe en Afrique, les FFL en Afrique 1940-1943*, Vincennes, SHAT, 1983, p. 27.

13. H. KOREN, *Les Spiritains, Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire*, Histoire de la congrégation du Saint-Esprit, Paris, Beauchesne, 1982, p. 440.

premiers ralliés à de Gaulle, constitue donc un vivier pour le recrutement de cadres et d'aumôniers militaires.

Les spiritains étudiés ont une formation des plus classiques. Presque tous sont passés par le noviciat d'Orly et le scholasticat de Chevilly-Larue. Mais plusieurs religieux ont d'abord fait quelques années de séminaire diocésain, avant de choisir la vocation missionnaire. Trois d'entre eux ont fréquenté, à quelques années d'intervalle, le même séminaire de Coutances, le P. André Houssaye et le P. Houchet sont originaires de ce diocèse, et le P. Pouille était réfugié dans le Cotentin pendant la guerre. Au moins trois autres pères ont suivi un parcours similaire. Quant au P. Antoine de Fraguier, c'est à Rome, au séminaire français dirigé par le P. Le Floch, qu'il a fait sa théologie.

Le service militaire a interrompu leurs études ecclésiastiques, sauf pour le P. Houchet qui a été exempté. Les PP. Pouille et Defosse, les plus âgés, ont été mobilisés à la fin de la Grande Guerre, avant même d'entrer au noviciat. Au total, cinq spiritains des F.F.L. ont suivi un peloton d'officiers de réserve, deux de sous-officiers. Le clergé de l'entre-deux-guerres ne répugne plus à servir à des fonctions d'encadrement dans l'armée, alors qu'avant 1914 les réticences étaient grandes. Le premier conflit mondial a fait découvrir aux prêtres les *grandeurs et servitudes* du métier d'officier et a fait tomber bien des préventions.

Rien ne prédestinait les missionnaires spiritains à servir de Gaulle. Mais le profil de ces métropolitains encore jeunes et instruits correspond aux besoins de la France Libre naissante, notamment en matière de cadres. C'est pourquoi, ils vont servir comme aumôniers ou comme officiers.

## Des Spiritains dans l'aumônerie militaire des Forces Françaises Libres

En cas de mobilisation, l'armée de la Troisième République avait des aumôniers de chaque culte, affectés auprès des divisions et des corps d'armée. Dès ses débuts, la France Libre organise son aumônerie militaire<sup>14</sup>. De Gaulle promulgue un premier décret à Brazzaville, le 17 novembre 1940, qui se réfère aux textes en vigueur dans l'armée française au moment de la défaite

---

14. Sur cette histoire, X. BONIFACE, *L'Aumônerie militaire française 1914-1962*, thèse de doctorat, sous la direction d'Y.-M. Hilaire, Université du Littoral - Côte d'Opale, 1997, 3 vol.



Photo : Archives C5Sp

**Le général de Gaulle remet la Croix de l'Ordre de la Libération  
au P. Raymond Defosse , à Brazzaville, au début de 1944.**

Le 11 mai 1943, en Tunisie, à Takrouna, le P. Defosse est grièvement blessé par un éclat d'obus. Après trois mois dans quatre hôpitaux, il retourne en convalescence à Brazzaville où il reste. Compagnon de la Libération par décret du 2 juin 1943, il reçoit la Croix de l'Ordre de la Libération des mains du général de Gaulle lorsque ce dernier vient dans la capitale de l'A.É.F. pour la conférence dite « de Brazzaville » (28 janvier/8 février 1944).



(les lois de 1880 et de la séparation en 1905), ainsi qu'à un décret de 1935. En vertu du texte de 1940, « les troupes mobilisées en Afrique Française Libre (A.F.L.) et les troupes employées sur des théâtres d'opérations » seront dotées d'aumôniers (article 1). Leur nomination sera faite par le Haut-Commissaire d'A.F.L. (art. 2). Le décret établit une distinction, nouvelle dans l'armée française, entre aumôniers titulaires et aumôniers auxiliaires. Les premiers, assimilés au grade de capitaine pour la solde, sont affectés à chaque quartier général de Commandant Supérieur de Troupes. Les auxiliaires reçoivent une solde de lieutenant et sont désignés à raison d'un aumônier « par bataillon en campagne » (art. 5 et 6). En théorie, le décret n'évoque que le cas des catholiques, même s'il envisage la désignation d'un titulaire protestant « éventuellement si la situation le justifie ». Le texte ne prévoit pas de rabbin aux armées, car les troupes indigènes des F.F.L. ne comptent pratiquement pas de juifs dans leurs rangs.

Avec un aumônier par bataillon, une formule qui existait de fait mais pas de droit depuis la Grande Guerre, l'encadrement religieux officiel s'étoffe. Le petit nombre d'unités réunies peut justifier la générosité du commandement à l'égard de l'aumônerie. Plus sûrement, les rédacteurs du décret songent à la nécessité d'encadrer le mieux possible les bataillons d'indigènes destinés à combattre en dehors de leurs colonies. Par leur ascendant et leur influence morale sur les tirailleurs catholiques, les missionnaires encouragent la fidélité des hommes à la France Libre.

Le 22 octobre 1941, le général Catroux, commandant en chef et délégué général de la France Libre au Levant, signe un arrêté portant sur la nomination des aumôniers militaires dans les unités recrutées au Proche-Orient, après l'armistice de Saint-Jean d'Acre. Il reprend les mêmes dispositions que le décret précédent, mais il admet en outre, « si la situation le justifie, un aumônier protestant, israélite ou musulman » par quartier général de division. L'ouverture confessionnelle se justifie par la diversité religieuse du Levant, y compris parmi la troupe.

Sept pères spiritains servent en tant qu'aumôniers dans les F.F.L., les PP. Houchet, Hirlemann, de Fraguier, Houssaye, Pouille, Dehon et Michel. À partir de leur mobilisation en 1943, les PP. George, Kienner et Lamour (et peut-être Mage ?) ont vraisemblablement exercé des fonctions d'aumôniers. Les spiritains représentent en 1942 près du quart des effectifs de l'aumônerie militaire française libre. En application des textes, chacun est affecté à un bataillon de marche en fonction de sa mission d'origine. Le P. Michel, reli-

gieux en Oubangui, accompagne ainsi le 2<sup>e</sup> bataillon de marche (B.M. 2), levé dans cette colonie. L'aumônier du B.M. 4, le P. Pouille, vient du Cameroun comme les soldats de son unité. Il a donc l'avantage de connaître les mentalités, la langue et les coutumes des tirailleurs. Mais les modifications de l'ordre de bataille des F.F.L.<sup>15</sup>, les mutations et les pertes ont des conséquences sur l'organisation de l'aumônerie. Le P. Hirlemann commence en novembre 1940 au B.M. 3, formé au Tchad, avant d'assurer le service religieux d'un bataillon de Légion étrangère à Bir Hakeim, puis de devenir en 1943 aumônier principal des F.F.L. Les trois spiritains mobilisés en 1943 sont affectés dans le régiment d'A.É.F.-Somali constitué à ce moment-là.

Quelques figures se détachent parmi ces missionnaires : le P. Hirlemann, du fait de ses hautes responsabilités dans l'institution, le P. Houchet, légendaire aumônier de la 2<sup>e</sup> Division Blindée, qui suit Leclerc jusqu'à sa mort glorieuse à Strasbourg. L'aumônerie militaire montre ainsi qu'en partageant les souffrances, la vie et la mort des soldats, elle participe à la lutte pour la libération de la France. En même temps, elle reste une structure d'Église, fidèle à la hiérarchie catholique. Les aumôniers obtiennent leurs pouvoirs canoniques des vicaires apostoliques d'A.É.F., et notamment de Mgr Biéchy. Au Levant et en Afrique du Nord, ils les reçoivent de Mgr Rémi Leprière (ofm), vicaire apostolique de Beyrouth, avec l'accord du cardinal Maglione. Ils correspondent régulièrement avec leurs supérieurs, comme les PP. Hirlemann et Houchet qui écrivent une fois par mois à Mgr Biéchy.

Les aumôniers spiritains abandonnent leur costume ecclésiastique en entrant dans l'armée. Pourtant, leurs anciens de 1914-1918 et de 1939-1940 conservaient la soutane, y compris au front. Tolérée par les textes officiels, elle permettait aussi aux prêtres d'être rapidement reconnus. Mais elle s'avère peu pratique, surtout dans les conditions du combat moderne. Les aumôniers de la France Libre imitent alors leurs confrères britanniques en endossant l'uniforme, avec comme insigne de fonction une croix pectorale. Leur apostolat s'en trouve quelque peu transformé, car la tenue militaire les fait soldats parmi les soldats. L'aumônier se militarise, il s'intègre davantage au sein de l'armée, ce qui le rend plus proche des combattants. Certes, il n'a officiellement «ni rang, ni grade» dans la hiérarchie, et son assimilation au

---

15. Cf. A. CLAYTON, *Histoire de l'armée française en Afrique 1830-1962*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 533 et J.-N. VINCENT, *op. cit.*, p. 39-60.

statut d'officier ne vaut que pour la solde. Mais un décret du général de Gaulle, le 8 juin 1942, autorise les aumôniers à porter les insignes de grade de capitaine ou de lieutenant (suivant leur statut) « pour des raisons d'opportunité ». Les Français reprennent une pratique britannique pour que leurs aumôniers soient placés sur le même niveau que les chapelains des armées alliées. Toutefois ils n'exercent aucun commandement, à la différence des officiers.

### Des spiritains officiers

Deux spiritains, les PP. Basset et Defosse, servent dans les F.F.L. en tant qu'officiers. Mais trois autres de leurs confrères, également cadres de réserve, les PP. Houssaye, Lamour et George, n'ont pas été incorporés avec ce statut. En fait, les deux premiers religieux se portent volontaires pour la France Libre dès août 1940, tandis que les seconds ne sont mobilisés qu'en 1942 et 1943. Or, à leurs débuts, les F.F.L. manquent de cadres pour les bataillons coloniaux en cours de formation. C'est pourquoi, tout officier de réserve, colon ou missionnaire, est le bienvenu dans l'armée naissante. Deux ans plus tard, les ralliements individuels ou collectifs, la conquête de nouveaux territoires et l'instruction de jeunes cadres procurent aux F.F.L. un volant suffisant d'officiers. Malgré leur statut de réserviste, les spiritains mobilisés à cette époque peuvent s'orienter vers l'aumônerie sans priver la France Libre de compétences militaires.

Le P. Raymond Defosse est un vétéran de la Grande Guerre. Mobilisé en 1916 dans l'infanterie coloniale, il suit un peloton d'officiers de réserve en 1919 avant son retour à la vie civile. Docteur en théologie en 1926, il devient la même année économiste du séminaire français de Rome. En 1934, ses supérieurs l'envoient au vicariat apostolique de Brazzaville, où il exerce diverses responsabilités. De nouveau rappelé sous les drapeaux en 1939, il rallie la France Libre le 27 août 1940. Capitaine, il commande bientôt la 3<sup>e</sup> compagnie du B.M. 4 recruté au Cameroun, avec lequel il fait campagne au Soudan, en Abyssinie, en Syrie puis en Libye. Il est finalement blessé en Tunisie le 11 mai 1943. Mgr Biéchy intervient alors auprès de de Gaulle pour reprendre son collaborateur qui sera démobilisé en décembre, malgré le désir du général de Larminat de le conserver à ses côtés <sup>16</sup>.

---

16. Arch. CSSP, dossier Defosse, BE 15.

Le P. Jean Basset, après son service militaire dans l'infanterie en 1923-1924 et le peloton d'officiers à Saint-Maixent, part comme missionnaire au Cameroun. Mobilisé en 1939 dans les forces de police de ce territoire, il rejoint la France Libre le 28 août 1940. Un an plus tard, il sert comme capitaine au régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad (futur Régiment de Marche du Tchad) et combat au Fezzan avec Leclerc. En 1944, il est affecté au régiment de marche A.É.F.-Somali, où il sert jusqu'au siège de la poche de La Rochelle <sup>17</sup>.

Les deux religieux ont vraisemblablement reçu l'autorisation de leurs supérieurs ecclésiastiques avant de porter les armes. Le fait qu'ils n'aient pas encore été démobilisés en août 1940 a sans doute facilité leur passage aux F.F.L. Chez eux, la fonction militaire semble être un appendice de leur vocation missionnaire à partir du moment où ils restent au milieu des Africains. Rien ne les empêche d'ailleurs de célébrer la messe et d'administrer les sacrements à leurs hommes. Mais en opérations, sur le champ de bataille, ils commandent leur troupe.

Aumôniers ou officiers, les spiritains œuvrent pour la libération de leur lointaine patrie. Quelques-uns ont dû prendre l'épée, les autres, la majorité, ont choisi la croix, mais tous, volontaires de la première heure ou mobilisés ultérieurs, servent un même idéal. Ils témoigneront, au cours de nombreuses campagnes, de leur sens du devoir et de l'honneur jusqu'au sacrifice suprême.

## Les spiritains en campagne en Afrique et au Proche-Orient

Les spiritains ont fait campagne avec les F.F.L. en Afrique, au Proche-Orient puis, à partir de 1943, en Italie, en France et en Allemagne. Dès août 1940, deux d'entre eux participent aux *trois glorieuses* qui, du 26 au 28, voient le ralliement à de Gaulle du Tchad, du Cameroun, du Congo et de l'Oubangui <sup>18</sup>. Les PP. Pouille et Dehon, après avoir rejoint le Nigeria le mois précédent, font partie des 25 Français qui accompagnent l'expédition

---

17. Arch. CSSp, dossier Basset, BF 14.

18. Médecin-général A. SICÉ, *L'A.É.F. et le Cameroun au service de la France (26-27 au 27 août 1940)*, Paris, PUF, 1946, 200 p. Également, J.-L. CRÉMIEUX-BRILHAC, *La France Libre. De l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard, 1996, 969 p.

en pirogue du commandant Leclerc et de Boislambert vers Douala, dans la nuit du 26 au 27 août 1940. Au cours de cette action, ils jouent un rôle plus politique et militaire que spécifiquement religieux. Une fois le Cameroun rallié, les deux pères deviennent aumôniers militaires, l'un à Yaoundé, l'autre à Douala, puis le P. Dehon prend part à la campagne du Gabon au mois de novembre. En 1941, ces deux spiritains ainsi que le P. Hirlemann accompagnent les troupes françaises en Érythrée. À l'issue des combats, le P. Pouille devient momentanément consul de France à Addis Abeba. Le faible nombre de cadres d'origine européenne contraint parfois les religieux à accepter des responsabilités temporelles, mais leur expérience de missionnaires les a habitués à faire face à des situations fort diverses.

D'Afrique, la guerre s'étend aussi en 1941 au Moyen-Orient, où les Français Libres doivent affronter leurs compatriotes lors de la douloureuse affaire de Syrie. Pour tous, c'est une épreuve. Au cours d'un engagement fratricide, le P. Pouille brandit un drapeau blanc pour faire cesser le feu, mais un officier vichyssois aurait crié à ses hommes : « Ne voyez-vous pas cet imbécile ? Tirez sur lui ! » Le religieux est légèrement blessé dans l'histoire <sup>19</sup>. Quant au P. Defosse, commandant d'une compagnie du B.M. 4, il arrête la débandade de ses soldats peu aguerris. Le Moyen-Orient sert ensuite de bases arrières aux opérations d'Égypte et de Libye et plusieurs aumôniers spiritains y transitent avant de combattre l'Afrikakorps <sup>20</sup>.

À Bir Hakeim, la 1<sup>ère</sup> Brigade Française Libre de Kœnig compte parmi ses aumôniers le P. Hirlemann, qui suit la 13<sup>e</sup> Demi-Brigade de Légion Étrangère, et le P. André Michel, du B.M. 2. La sortie du point d'appui, dans la nuit du 10 au 11 juin 1942, cause de nombreuses pertes humaines et matérielles. Les deux spiritains s'en tirent à bon compte, mais ils ont tout perdu, « crucifix de profession, livre des constitutions », papiers personnels et autel portatif <sup>21</sup>. Des Pères du Saint-Esprit prennent ensuite part à la bataille d'El Alamein, puis à la poursuite des forces de Rommel jusqu'en Tunisie, quoique les unités de la France Libre, trop légèrement équipées, restent en seconde ligne.

Pendant ce temps, les PP. Houchet, Houssaye et Dehon, suivent Leclerc dans la campagne du Fezzan en tant qu'aumôniers. Après la fin des com-

---

19. « Note de Fraguier », déjà citée.

20. Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), fonds privé I K 284 (vicariat aux armées), carton K 98, tableau des aumôniers des F.F.L. au Moyen-Orient, 17 mars 1942.

21. Arch. CSSp, dossier du P. Michel, lettre du 24 janv. 1945.

bats en Afrique, les F.F.L. sont intégrées dans les Forces Françaises Combattantes et participent à la reconquête de l'Italie puis à la libération de la France. Le P. Houssaye tient à débarquer en août 1944 en Normandie avec la 2<sup>e</sup> Division Blindée car, comme ecclésiastique, il ne peut « admettre qu'on puisse dire que les prêtres se refusent au sacrifice ».

Les pertes subies et les récompenses obtenues par les spiritains dans les rangs des F.F.L. témoignent de leur bravoure et de leur abnégation en opérations. Trois d'entre eux, c'est-à-dire le quart du total, meurent au cours de la guerre. Le P. Pouille se noie accidentellement à Pâques 1943 au large de Tripoli, le P. Houssaye est mortellement blessé dans l'Orne le 17 août 1944 et succombe le 26. Le P. Houchet tombe au pont de Kehl lors de la libération de Strasbourg, le 24 novembre 1944, alors que Leclerc vient de réaliser le serment de Koufra. Le chauffeur de l'aumônier, un séminariste spiritain, Philibert de Moustier, est blessé au même moment. Le P. Defosse est réformé après sa grave blessure en Tunisie.

Quatre Spiritains ont été décorés de l'Ordre de la Libération, la plus haute distinction décernée dans la France Libre. Il s'agit des PP. Houchet (à titre posthume), Hirlemann, Defosse et Dehon<sup>22</sup>. En outre, ces trois derniers ainsi que le P. Basset ont obtenu la Légion d'honneur. Ces décorations récompensent ainsi leur ministère aux armées, qui contribue au maintien du moral des troupes.

### Témoignage chrétien et apostolat dans les F.F.L.

Les aumôniers spiritains exercent d'abord un ministère sacerdotal des plus classiques au sein des F.F.L. Ils célèbrent la messe, confessent, donnent l'extrême-onction aux blessés gravement atteints, en un mot ils accomplissent une pastorale sacramentelle. Au combat, les aumôniers s'occupent des blessés, participent à leur ramassage et à leur évacuation. Les citations qu'ils obtiennent pour leur attitude sur le champ de bataille évoquent souvent ce rôle charitable. Exceptionnellement, ils peuvent servir d'agents de liaison, tel le P. Houssaye en Tunisie.

---

22. F. THESMAR, *L'Ordre de la Libération ou les compagnons par eux-mêmes*, thèse de doctorat sous la direction de J.-P. Azéma, I.E.P. de Paris, 1991, 534 p.

Ils restent en même temps des missionnaires, accompagnant des indigènes qui ont parfois fréquenté leurs missions, à l'instar des Bantous, des Ewondos et des Boulous du sud du Cameroun (B.M. 5), tandis que d'autres tirailleurs sont baptisés, déjà catéchumènes ou non chrétiens. Les aumôniers doivent prendre en considération cette diversité et cette spécificité, alors qu'ils s'adressent rarement à des soldats venant de métropole et imprégnés de tradition chrétienne. C'est pourquoi les spiritains s'efforcent d'organiser des catéchismes pour ceux qui le désirent. Ils en avertissent les missions d'origine, auprès desquelles ils se renseignent par ailleurs sur la situation morale, religieuse et matrimoniale de ces tirailleurs. Le P. Basset établit aussi le *status animarum* des chrétiens et des catéchumènes de son bataillon qu'il transmet aux missions<sup>23</sup>.

Dans la double tradition des aumôniers militaires et des missionnaires, les spiritains se montrent proches de leurs ouailles. Ils leur procurent de modestes bienfaits matériels, qui améliorent l'ordinaire spartiate et entretiennent le moral. Le P. Houchet reçoit le surnom d'*épicier* car il cherche « à recueillir toutes les mannes qu'il estime nécessaires aux soldats, argent, douceurs, postes T.S.F., cigarettes ». Après la fin des combats en Tunisie, il n'hésite pas à se rendre au Caire pour se procurer les objets en question. L'aumônier rend de multiples services, il est « un peu tout, à lui seul », pour ses *types*, Blancs et Noirs. Le P. Houchet témoigne : « Je suis leur caissier, leur placier, leur conseiller en même temps que leur confesseur et directeur [...]. Il faut que j'écoute tout le monde, que j'encourage, que je gueule, que je crie le plus fort, que j'explique ensuite aux chefs, que j'intercède<sup>24</sup>. » En s'intéressant à la vie quotidienne des hommes, l'aumônier se fait connaître et apprécier d'eux avant de leur parler de Dieu.

Les circonstances de la guerre entraînent parfois des rencontres et des confrontations culturelles inattendues. Avec son bataillon, le B.M. 5, le P. de Fraguier cantonne en Syrie au début de l'année 1942, après avoir longé le Nil, traversé l'Égypte et la Palestine. L'aumônier partage l'émotion des chrétiens de son unité en passant par ces lieux bibliques. Un soir, au bord du Nil, il leur parle « de Moïse, de l'Égypte ». Une autre fois, il emmène « à Jérusalem, à Bethléem, à Nazareth, un convoi de quelques européens et de 40 sergents et caporaux indigènes ». C'est une véritable découverte et un

23. Arch. CSSp, dossier Basset, BF 14.

24. Col. BERNARD, « Le P. Houchet... », *art. citée*, et NB du P. Houchet, p. 115.



Photo - Archives CSSp

**Le P. Jean-Baptiste Houchet, aumônier de la division Leclerc  
debout près de sa jeep, octobre 1944.**

Voici le témoignage du P. Philibert de Moustier, spiritain, chauffeur habituel du P. Houchet en 1944 et qui était à son côté lors de sa mort à Strasbourg :

Sur ce document, « le chauffeur est Henri Gravereau, jeune homme parisien de bonne famille, frais émoulu de H.E.C., commissaire dans l'équipe nationale du scoutisme. Le P. Houchet l'avait embauché comme secrétaire, un peu avant la charge sur Strasbourg. Ils sont allés ensemble à Paris pour diverses affaires. Je crois que le Père l'a laissé dans un bel hôtel particulier pour fonder le Service social de la Division Leclerc, qui est devenu la " Maison des Anciens " et a pris un très grand développement. La jeep n'est pas la nôtre, qui s'appelait *Kindamba*, la mission du Père. La nôtre avait été volée à Baccarat, ce qui mit le Père dans une si violente colère que le service du matériel nous en avait procurée une autre le jour même. Cela (*la photo*) se situe à l'automne 44 (octobre) entre Baccarat et Paris. » (Philibert de Moustier, « Mbalmayo, le 28 juillet 99 ».)



pèlerinage, mais aussi, pour le P. de Fraguier, un symbole : « Nouveaux croisés, nous devons partir des Lieux Saints libérés pour libérer la France des croisés d'antan. » Pendant la campagne d'Italie, après la libération de Rome en juin 1944, des tirailleurs sont également admis à une audience pontificale. L'un d'eux, un protestant, refuse à cette occasion de s'agenouiller devant le pape qui s'en étonne <sup>25</sup>.

Enfin, les spiritains n'oublient pas leurs missions. Le P. Houchet obtient une permission pour retourner à Brazzaville, car il s'inquiète de savoir ce que ses catéchistes ont pu faire en son absence. Cela oblige le missionnaire à d'importants déplacements, outre ceux occasionnés par les opérations militaires. Le P. Houchet traverse quatre fois le Sahara entre 1941 et 1943, ce qui aurait relevé de l'exploit quelques années auparavant.

Les aumôniers entretiennent d'excellents rapports avec le commandement, qui mesure leur rayonnement moral et spirituel sur les tirailleurs. En outre, plusieurs des principaux chefs militaires de la France Libre sont des catholiques convaincus, tels Leclerc ou Kœnig. Celui-ci se souvient d'ailleurs « combien les hommes de Dieu qui nous accompagnèrent [...] dans notre croisade étaient pittoresques et sympathiques ; s'ils avaient été confits en dévotion, leur ministère en eût été compromis <sup>26</sup>. »

Pour les spiritains qui ont survécu au conflit, la France Libre a été une parenthèse. Presque tous rejoignent leur mission après 1945, sauf le P. Hirlemann qui devient aumônier militaire à la Légion étrangère. Fidèles à leur patrie et à leur Église, les religieux doivent bien souvent aux circonstances de la guerre leur participation au mouvement gaulliste. Mais ils se vouent de toute leur âme et de toute leur énergie, parfois jusqu'au sacrifice de la vie, à leur nouveau ministère. Le fait de servir comme aumôniers militaires facilite incontestablement leur engagement au sein des F.F.L. dans la mesure où cette fonction correspond le mieux à leur vocation et leur permet d'accompagner les tirailleurs indigènes. En d'autres termes, les spiritains conçoivent leur rôle comme le prolongement de leur action missionnaire d'avant-guerre et comme l'exercice de leur devoir de citoyens. La préservation religieuse des indigènes mobilisés et la libération de la lointaine patrie vont ainsi de pair.

---

25. Arch. CSSp, dossier de Fraguier, «La randonnée des tirailleurs du Cameroun au Rhin», 12 p. dactylographiées (texte d'une conférence ?).

26. Gal Kœnig, *Bir Hakeim 10 juin 1942*, Paris, Laffont, coll. «Ce jour-là», 1971, p. 67.